



Le PAC volley vous invite à soutenir ses équipes, du loisir à la compétition de haut niveau amateur, du baby volley aux vétérans, du petit match entre amis aux rencontres de niveau national...
en toute convivialité !

Le club en chiffres

- 1^{er} club parisien et 7^{ème} club français avec 350 licencié(e)s
- Forte mixité avec 160 jeunes filles et femmes
- 120 jeunes de moins de 17 ans dont 65 jeunes filles
- 20 équipes en compétition et 70 pratiquants loisir
- 10 entraîneurs dont 6 diplômés d'État et 6 entraîneurs fédéraux
- Une offre tous publics de 5/7 ans aux vétérans (+ de 60 ans)
- Le site internet pacvolley.com à + de 1000 visites/semaine

Les niveaux et distinctions 2014-2015

- Équipe première féminine accession en nationale 2
- Équipe 2 masculine accession en nationale 3
- Équipe première masculine maintien en nationale 2
- Moins de 13 ans filles et garçons championnat élite IDF
- Moins de 20 ans garçons champion inter-départemental
- Moins de 11 ans féminine 10ème au championnat interzone nationale
- Moins de 13 ans 8ème aux mini volleyades sélection

NOTRE PROJET éducatif ET SPORTIF

Entreprises ou particuliers : devenez bienfaiteurs, donateurs, philanthropes, mécènes, amis du PAC.

Aidez-nous à pérenniser notre association plus que centenaire !

UN IMPACT LOCAL ET UNE VISIBILITÉ NATIONALE

- Des espaces visuels sur les maillots de compétition font connaître votre marque et entreprise à Paris, en Ile-de-France et sur la France entière.

- Un affichage (annonce de matchs) chez les commerçants du quartier témoigne de votre engagement à nos côtés.
- Le bouche à oreille et nos réseaux sociaux recommandent et conseillent en priorité nos partenaires (en s'appuyant, entre autres, sur le réseau PAC Volley de + de 200 membres adultes de moins de 40 ans résidant essentiellement dans le 15e ou le 7e arrondissement).

Rejoignez les bienfaiteurs qui nous font confiance : parents, amis du PAC, anciens joueurs... et les sponsors suivants :



Informations

Christophe RADIGUET
06 77 12 62 72
mithof@free.fr

Marc VANTOUROUT
06 76 05 05 05
marc.vantourout@free.fr

Adresse postale :
PAC Volley
8 rue Auguste Bartholdi
75015 Paris

www.pacvolley.com

NOTRE PROJET éducatif ET SPORTIF



www.pacvolley.com

Siège social : 8 rue Auguste Bartholdi - 75015 Paris



Une histoire ancienne

Depuis 1903, le Paris Amicale Camou est au service de la jeunesse, du sport et de la culture. Le PAC a toujours incarné les valeurs positives du monde associatif : **mixité, partage, convivialité, développement, accès à la pratique pour toutes et tous.**

Un esprit village au cœur de Paris.

Un club dynamique

SOUTENEZ NOTRE PROJET ÉDUCATIF ET SPORTIF

- **2 stages volley/nature** en Dordogne
- **Formation** de jeunes arbitres et de jeunes entraîneurs (3 en 2014-2015)
- **Soft volley, Volley santé, Beach volley**
- **Partenariat** avec le collège Georges Duhamel en accompagnement éducatif
- **Présence depuis la création des ARE** dans les écoles Dupleix, Cardinal Amette et Camou



1^{er} prix dans la catégorie "Santé & Sécurité" grâce à ses actions en faveur du volley pour tous



Déjà lauréat en 2014, le PAC s'est vu décerner le **label "Club Formateur Excellence"** par la FFVB. Ce Label récompense la qualité de la formation et les résultats obtenus ainsi que la politique dynamique du PAC envers ses jeunes.

Un besoin de financement

Pour pérenniser les dimensions sportives, éducatives et culturelles du PAC, nous avons besoin de votre soutien afin de développer un projet local à dimension citoyenne.

Le PAC doit être en mesure d'assumer de nouvelles contraintes financières dues à ses succès et à son développement régulier depuis 10 ans. Grâce à vos dons, ou encore toute opération de partenariat ou forme d'aide, l'avenir du PAC pourrait être envisagé avec sérénité.

Des exemples concrets de l'utilisation des dons :

- Pour un don de 150 € le PAC équipe 2 équipes de moins de 11 ans avec maillot/short
 - Pour un don de 1500 € nous équipons une équipe de jeunes avec maillot/short et ballons
 - Pour un don de 15 000 € nous effectuons les déplacements en France pour toutes les compétitions d'une saison ou achetons un transporteur 9 places
- et vous récupérez 66% de votre donation grâce à notre statut d'association déclarée d'intérêt général**

Une fiscalité avantageuse pour vos dons

Parce que le PAC jouit du statut d'association déclarée organisme d'intérêt général (SAG n°7037), aider le PAC vous permet de bénéficier réductions d'impôt, d'un montant de 60% des dons versés (impôt sur les sociétés pour les entreprises, art. 238 bis du Code général des impôts) ou de 66% (impôt sur le revenu pour les particuliers et entreprises, art. 200 du CGI).

À titre d'exemple, dans le cadre de l'impôt sur le revenu 2014 (déclaration de mai 2015), 1000 € versés au PAC ne vous coûtent finalement que 333 €. Il ne s'agit pas ici d'un crédit d'impôt, mais bien d'une réduction automatique.

Pour profiter de ces réductions, il suffit d'indiquer le montant de votre don sur votre déclaration d'impôt. Pour votre comptabilité professionnelle ou personnelle, le PAC remplit et vous remet un formulaire Cerfa n° 11580*03 de la DGFIP (reçu au titre de don de certains organismes d'intérêt général, au titre des art. 200 et 238 bis du CGI).

